

International

CÔTE D'IVOIRE : L'HEURE DE VÉRITÉ

Guy Labertit

19/05/2010

Alors que le contentieux administratif et judiciaire était engagé depuis le 24 novembre 2009 pour l'établissement de la liste électorale définitive, la mouvance présidentielle a dénoncé en janvier 2010, par un communiqué du porte-parole du chef de l'Etat Laurent Gbagbo, une manipulation frauduleuse conçue par le président de la Commission électorale indépendante (CEI), membre de l'opposition qui contrôle cette structure.

Cela a entraîné de fait un report de l'élection présidentielle qui était annoncée pour le mois de mars 2010. Cette manipulation portait sur 429 000 personnes, soit environ 8 % de l'électorat, de la liste litigieuse (dite liste grise) de 1 033 000 enrôlés. Elle n'a fait qu'aviver les soupçons sur la fiabilité de la liste blanche de 5 300 000 qui était toutefois soumise à un croisement populaire par l'affichage des noms des citoyens enrôlés, accompagnés de leurs photos, sur les futurs lieux de vote. Le contentieux engagé le 24 novembre 2009 après l'affichage des deux listes a été suspendu le 10 février dernier.